

**Résumé
du Rapport d'Evaluation 2017
de la Maison de Naissance Doumaïa**



Le 10 Février 2017, l'équipe de la Maison de Naissance Doumaïa et les représentants du centre hospitalier intercommunal Castres-Mazamet se sont ralliés pour signer une convention de coopération : La maison de naissance Doumaïa a ouvert ses portes **le 10 Mars 2017**, accueillant en son sein la toute première naissance dès le lendemain.

Constituée d'une équipe de 7 sages-femmes libérales, la maison de naissance Doumaïa propose des activités en lien avec les compétences et l'autonomie de la profession de sage-femme : consultation de grossesse et de gynécologie de prévention, suivi d'allaitement, rééducation périnéale, préparation à la naissance, accouchement et surveillance du post-partum pour la mère et pour le nouveau-né.

Depuis 2016, l'équipe des sages-femmes s'est engagée à se former régulièrement. Les formations suivantes ont été effectuées par l'ensemble des professionnelles :

Le 5 et 6 Avril 2016 : Accouchement physiologique, J. LAVILLONIERE

Le 11 Mai 2016 : Analyse du RCF, Dr ORVAIN (CHIC)

Le 8 Septembre 2016 : Réanimation néonatale, Dr DUFAU (CHIC)

Le 12 Janvier 2017 : Urgences vitales adultes, Dr JEGOU (CHIC)

Le 3 Mars 2017 : Simulation de transferts Doumaïa/CHIC, Réseau Maternip

Le 30 Mai 2017 : Gestion des risques en Maison de Naissance, Réseau Maternip

Le 17 Novembre 2017 : Atelier Réanimation néonatale journée Maternip

En 2017, le nombre de refus de suivi et le motif des refus n'ont pas été répertoriés.

73 parturientes ont reçu un avis favorable pour effectuer leur suivi en vue d'un accouchement à la Maison de Naissance Doumaïa.

6 couples n'ont pas pu bénéficier d'un accouchement à la MdN Doumaïa à cause du retard de l'ouverture de la structure.

21 d'entre elles ont eu recours à une réorientation :

- 7 parturientes ont été prises en charge par la maternité du Centre Hospitalier Intercommunal Castres-Mazamet (CHIC), établissement partenaire.
- 14 patientes ont choisi un autre établissement de santé pour leur suivi.

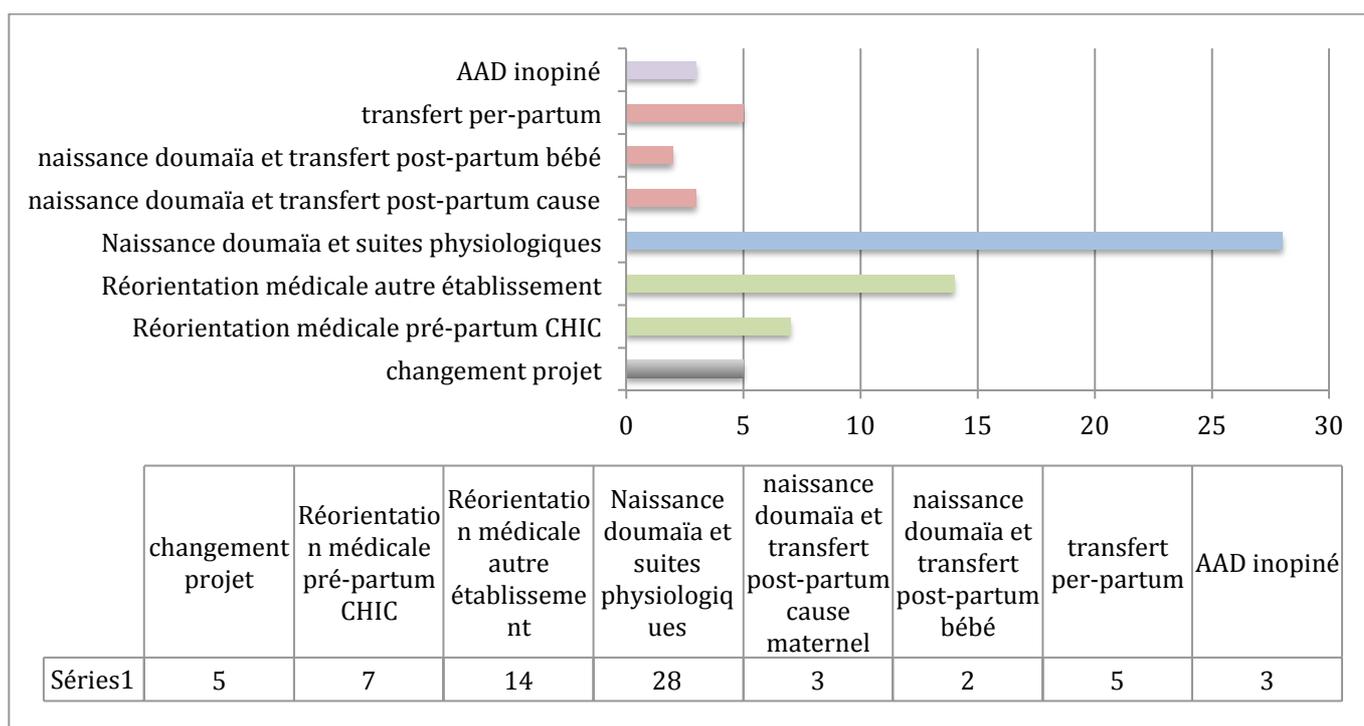
Le tableau n°3 répertorie ces indicateurs mensuellement.

Résumé du rapport d'Évaluation 2017 Maison de naissance Doumaïa

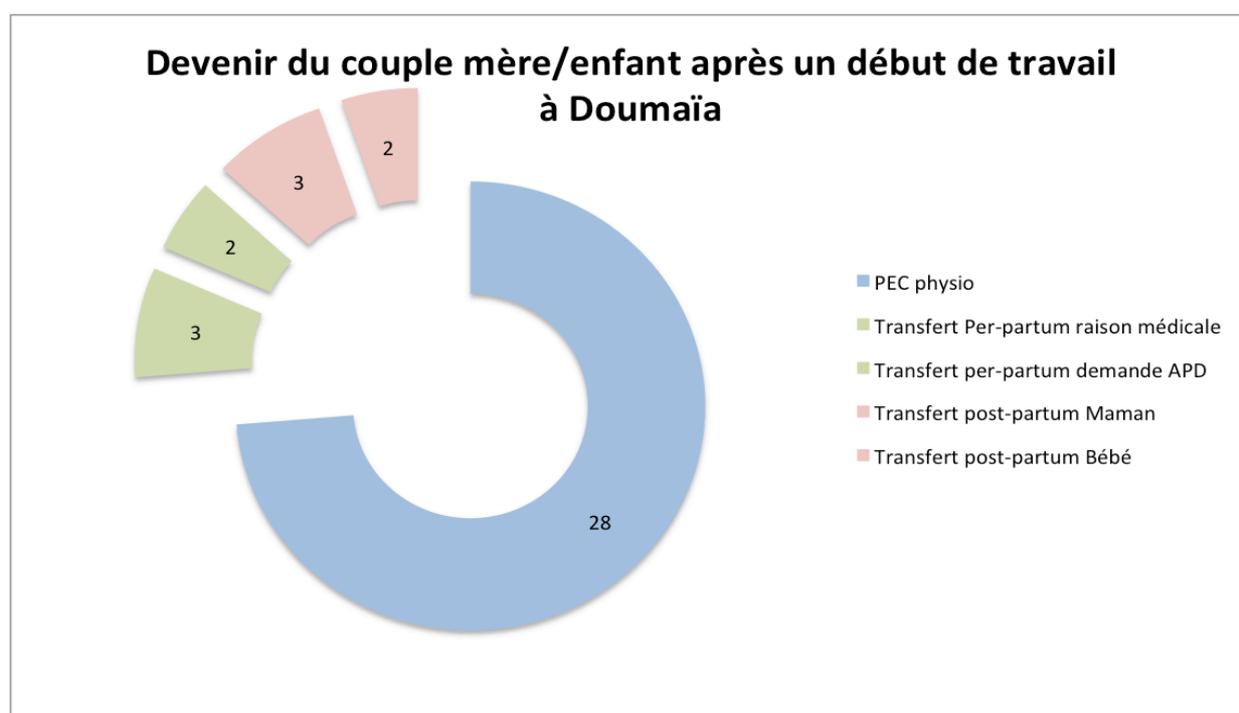
	TOTAL	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Demande de renseignements	0			NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
	66			1	4	7	5	3	7	9	10	8	12
Demande de suivis	67			1	5	7	5	3	7	9	10	8	12
Refus pour motif médical	0												
Refus pour faute de place													
Suivis	67			1	5	7	5	3	7	9	10	8	12
Changement de projet du couple	5						1		1	3			
Réorientation médicale pré-partum CHIC	7					2				2	1	1	1
Réorientation médicale pré-partum à établissements	14					1	1		1	1	4	3	3
Transfert per-partum	5				2		1				2		
AAD inopiné	3				1			1			1		
Accouchement Doumaïa	33			1	2	4	2	2	5	3	2	4	8
Transfert post-partum Maman	3								2			1	
Transfert post-partum Bébé	2					1						1	
Transfert post-partum Maman pour rapprochement bébé	1					1							
Réhospitalisation	0												
TOTAL PEC PHYSIO	28	0	0	1	2	3	2	2	5	3	2	4	8

Tableau n°3 : indicateurs Doumaïa 2017

Après l'ouverture, c'est-à-dire à partir de Mars 2017 : 38/67 des couples soit 57% ayant débuté un suivi à la maison de naissance Doumaïa ont maintenu une grossesse à « bas risque obstétrical » et débuté le début du travail dans les locaux de Doumaïa. 21/67 des parturientes soit 31% ont été réorientées pour motif médical, 7,5% (5/67) ont changé de projet au cours de leur grossesse et 4,5% (3/67) ont accouché de manière inopiné à domicile.



74% (28/38) des parturientes qui ont débuté leur travail dans les locaux de Doumaïa ont bénéficié d'une prise en charge totalement physiologique, 8% (3/38) ont été transférées pendant le travail pour une raison médicale (dystocie du travail ou défaut d'expulsion) et 5% (2/38) pour une demande d'APD. 8% (3/38) des parturientes ont été transférées à la suite de l'accouchement pour raison maternelle (HDD) et 5% (2/38) pour raison néonatale (un transfert pour hypotonie néonatale et un transfert pour détresse respiratoire).



Parmi les 36 naissances ayant eu lieu au sein de Doumaïa ou inopinément à domicile : 36 enfants ont bénéficié du dépistage réalisé par le test du Guthrie et 27 ont bénéficié du dépistage précoce de la surdité permanente néonatale (+ 9 refus).

Cette première année de fonctionnement a permis de mettre en lumière la nécessité d'apporter en France une nouvelle offre de naissance en lien avec l'une des priorités nationales qu'est la promotion de la santé. La mesure de la satisfaction des usagers sera communiquée lors du prochain rapport d'évaluation de Doumaïa.

Certains axes d'amélioration ont été mis en place comme l'élaboration d'un registre de réorientation médicale ou la meilleure visibilité d'actions effectuées au sein de la maison de naissance.

Un audit est organisé en partenariat avec le réseau de périnatalité pour une évaluation des pratiques professionnelles et sera présenté dans le prochain rapport d'évaluation 2018.